

**Les problèmes linguistiques de la traduction du
participe présent**

الصعوبات اللغوية في ترجمة إسم الفاعل

م.م. فرقد عبد الرحمن

جامعة بغداد/ كلية اللغات/ قسم اللغة الفرنسية

رقم الهاتف: 07708982178

البريد الإلكتروني: farkad.altameemi@gmail.com

د. سعد فاضل فرج

جامعة بغداد/ كلية اللغات/ قسم اللغة الفرنسية

رقم الهاتف: 07801930909

البريد الإلكتروني: saad.fadelfaraj@gmail.com

Enseignant assistant Farkad Abdulrahman Mahmoud

Université de Bagdad\ Faculté des Langues\ Département de français

farkad.altameemi@gmail.com

Dr. Saad Fadel Faraj

Université de Bagdad\ Faculté des Langues\ Département de français

saad.fadelfaraj@gmail.com

Sommaire

Cet article aborde la problématique de la traduction du participe présent arabe, appelé participe actif, en français. Trois traductions pour les exemples du participe actif arabe, cités dans la sourate Yousuf, ont été sélectionnées pour faire l'objet d'une analyse fructueuse menant à évaluer ces traductions. Mais avant de passer à exposer les traductions en les analysant, et pour que notre évaluation soit objective, il fallait opposer le participe actif arabe et le participe présent français, équivalent présumé, dans un cadre contrastif. Cette opposition sert à dégager les points essentiels qui aident à mettre les points sur la performance des trois traducteurs, de cultures différentes, et la manière dont ils ont transféré ce participe en français.

Mots clés: Traduction, participe présent, équivalent linguistique,

ملخص البحث:

يتناول البحث اشكالية ترجمة اسم الفاعل من اللغة العربية الى اللغة الفرنسية . ولكي يتحقق مبتغى البحث ، تم اختيار ترجمات ثلاث لاسماء الفواعل الواردة في سورة يوسف من القرآن الكريم ، لمتترجمين ينحدرون من ثقافات مختلفة ، لتكون مادة تحليلية للبحث . وحتى تكون عملية البحث عن مكافئ لغوي مناسب لاسم الفاعل العربي باللغة الفرنسية مسألة علمية غير خاضعة للاجتهاد الشخصي ، تطلب الامر اجراء عرض لغوي تقابلي لاسمي الفاعل باللغتين العربية والفرنسية ليبحث التشابه والاختلاف بينهما والوصول الى بعض النقاط الاساسية التي تساعد في تحديد المكافئ اللغوي المناسب في الفرنسية. الكلمات المفتاحية: الترجمة، أسم الفاعل، المكافئ اللغوي

1- Introduction

La traduction est l'interprétation du sens d'un texte dans une langue, et la production d'un texte de sens et d'effets équivalents. C'est-à-dire, la traduction cherche à établir une équivalence entre le texte de la langue source et celui de la langue cible. Ainsi, la compétence traductive est basée sur une compétence linguistique, communicative et cognitive. Pour cela, être bilingue ne signifie pas être traducteur, et le fait de parler deux langues ne signifie pas nécessairement savoir traduire, car la traduction exige une connaissance suffisante au moins au domaine morphosyntaxique des deux langues traitées.

Nous essayons dans ce travail d'étudier les problèmes linguistiques rencontrés par les traducteurs en traduisant le participe présent arabe appelé le participe actif et pour ce faire une étude comparative du participe présent français et son équivalent arabe (le participe actif) va être mise en relief. Et comme le fait de traduire consiste à traiter deux langues, il est donc important d'avoir un niveau bien acceptable en deux langues en question, l'arabe et le français, et c'est la linguistique contrastive¹ qui répond à cette exigence.

Deux langues entièrement divergentes, l'arabe et le français appartiennent à des familles de langues différentes. L'arabe est une langue sémitique tandis que le français est

¹ La linguistique contrastive se définit comme le note J.-P. Robert (2008 : 50) « La branche de la linguistique appliquée ou de la didactique qui s'intéresse à la comparaison systématique des langues, pour en faire ressortir les ressemblances et les contrastes, en fonction principalement de l'enseignement des langues étrangères ».

une langue d'origine latine se référant à la famille indo-européenne. Alors, pourquoi l'étude contrastive? En fait, la linguistique contrastive consiste à comparer deux langues n'étant pas de la même famille linguistique, dans le but d'en découvrir les ressemblances et les divergences, tout en prévoyant que ces dernières seront des difficultés et puis des interférences commises par les sujets parlant (traducteurs) qui constituent des lieux où des langues se contactent.

La recherche s'étendra à deux chapitres. Au chapitre I, nous allons jeter la lumière sur le participe présent en français et son équivalent en arabe dans une étude morphosyntaxique contrastive pour qu'un lecteur puisse en faire une comparaison servant à découvrir les ressemblances et les divergences.

Le chapitre II se destinera à évaluer et analyser les équivalents utilisés par certains traducteurs aux participes actifs existés en quelques versets coraniques de la sourate Yûsuf (Joseph). Trois traductions, se référant à trois traducteurs vraiment bilingues mais appartenant à des cultures différentes, seront exposées: celle d'un Iranien appelé Abolqasemi, celle d'un traducteur adopté en Arabie Saoudite appelé Hamidullah et d'un Français nommé Chouraqui. L'objectif est de voir la manière par laquelle ces traducteurs font passer le participe actif arabe en français. De même, un tableau, comprenant les traductions de tous les participes actifs mentionnés à la Sourate, va être ainsi élaboré en raison de faire révéler le genre de mot qui sera l'équivalent le plus usité à ce déverbal.

Chapitre I : Le participe présent français et le participe actif : étude morphosyntaxique contrastive

1. Le participe présent français

Le participe est, généralement comme l'infinitif, un mode impersonnel du verbe. Sa valeur fondamentale, selon Bescherelle (2006), est de *"permettre au verbe de fonctionner comme un adjectif, sans perdre ses propriétés verbales à l'égard des éléments qui dépendent de lui"*. Le participe présent, d'après Bayol et Bavencoffe (2005:84), est *"une des formes impersonnelles du verbe. Il finit par –ant, quel que soit le groupe du verbe"*. Il peut avoir une valeur de verbe et une valeur d'adjectif.

Le participe présent à valeur du verbe est, comme tout autre verbe, le noyau de la phrase. Il est toujours invariable en genre et en nombre et il ne s'accorde jamais, à l'exception de quelques expressions comme: *des ayants droits, toutes affaires cessantes*, etc.⁽²⁾. Il garde des propriétés verbales. Pour cela, il peut : avoir un objet direct comme: **Des instructions concernant les devoirs de ma charge**, être précédé de la négation *ne* comme: **Nous allions, ne songeant à rien**, être suivi d'un adverbe s'y rapportant comme: **Je me remis en mer, cherchant toujours quelque terre chérie**, appartenir à un verbe pronominal comme: **La répétition de certains syllabes sourdes ou sonores se correspondant** et se trouver dans une proposition absolue comme: **Les circonstances aidant, nous réussirons**⁽³⁾.

Grevisse et Goosse (2008:1149) soulignent que *"le participe présent exprime souvent une action qui progresse, nettement délimitée dans la durée, simplement passagère"*. Et selon M. Riegel et ali. (1994:341), il *"envisage le procès en cours de déroulement (aspect*

(2) Voir Bayol et Bavencoffe (2005:85).

(3) Voir Grevisse et Goosse (2008:1149-1150).

inaccompli). Il reçoit sa valeur temporelle du verbe à un mode personnel de la phrase où il figure, et il marque une relation de simultanéité avec le procès principal, quelle que soit l'époque". Placé en tête de phrase, il peut quand même indiquer une action antérieure à celle qu'exprime le verbe principal, comme: **Lui faisant un beau sourire, je tournai le coin de la rue.** Et plus rarement, placé en fin de phrase, il indique un fait postérieur, comme: **Je m'assoupis, m'éveillant à l'arrêt du train.**

Il est bien nécessaire de montrer que cette forme peut être l'équivalent d'une subordonnée relative, ou bien l'équivalent du verbe d'une subordonnée circonstancielle appelée parfois "subordonnée participiale" ⁽⁴⁾. On dit, par exemple, **Une porte communiquant avec la sortie**, à savoir *qui communique*. De même, **Le soir tombant, le berger ramène le troupeau à la bergerie**, c'est-à-dire *comme le soir tombe...*

La distinction entre le participe présent et l'adjectif verbal, ou autrement dit, entre le participe présent à valeur verbale et celui à valeur adjectivale, est bien claire. Contrairement à ce que nous avons cité ci-dessus, le participe présent à valeur adjectivale se comporte comme un véritable adjectif. M. Riegel et ali. (1994:340) trouvent qu'il "*s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte*". En fait, la distinction entre participe et adjectif verbal est justifiée par l'opposition entre l'invariabilité de l'un et la variabilité de l'autre, ainsi que par celle de la construction des compléments. L'adjectif verbal, pour M. Riegel et ali. (ibid:340), "*ne peut pas recevoir de compléments verbaux, mais seulement des compléments de l'adjectif*". Le participe présent est donc apte à se transformer totalement en adjectif, ce qui lui fait perdre la possibilité d'avoir des compléments. Ce passage entraîne non seulement la variation en genre et en nombre, mais encore, dans de nombreux cas, un changement orthographique. Les participes en *-geant, -ant, -guant* et *-quant* deviennent des adjectifs verbaux en *-gent, -ent, -gant* et *cant* ⁽⁵⁾, exemples: **L'association compte des nombreux adhérents, Les personnes adhérant à cette association paient une cotisation de vingt euros.** De même, **Une personne provoquant des catastrophes, Une personne très provocante.**

Ainsi, l'adjectif verbal exprime un état comme **Chaussée-glissante**, ou une propriété comme **Un ton cassant**. Dans ce contexte, Grevisse et Goosse (2008:1149) précisent que "*l'adjectif verbal exprime un état, sans délimitation de la durée, et indique, en général, une qualité plus ou moins permanente*". Il peut également avoir un sens passif comme **Billet payant**, et le sens du verbe pronominal correspondant comme **Une personne bien portante**.

Pour terminer ce point concernant le participe présent à valeur adjectivale, il convient ici de rappeler que tous les verbes (sauf les verbes impersonnels) ont un participe présent alors que certains seulement ont un adjectif verbal qui leur correspond ⁽⁶⁾.

A propos de sa traduction en arabe, certains spécialistes trouvent que le participe présent se traduit en arabe par un verbe précédé d'un pronom de troisième personne tout en représentant un complément d'état, par un verbe précédé d'un pronom relatif ou par un adverbe ⁽⁷⁾.

(4) Voir Dubois et Lagane (1985:204-205).

(5) Voir Grevisse et Goosse (2008:1148) et Bescherelle (2006).

(6) Voir M. Riegel et ali. (1994:339).

(7) Voir Saïda Keheil (2009:121-122). Traduit par les chercheurs.

Pour bien encadrer cette forme, il ne nous reste que de mettre en évidence la locution formée par la préposition *en* suivi du *participe présent* appelée *gérondif*. A cet égard, nous pensons que le propos de M. Riegel et al. (1994:341) est bien suffisant et éclairant. Ils citent que "*le gérondif et le participe présent ont des caractéristiques verbales communes : ils sont invariables, ils se terminent toujours par –ant et ils peuvent recevoir les compléments du verbe. Ils subissent une même contrainte syntaxique : lorsqu'ils sont placés en tête de phrase, leur sujet doit être le même que celui du verbe principal*". Le gérondif est donc l'équivalent d'une subordonnée circonstancielle ayant même sujet que la principale, d'un groupe prépositionnel circonstanciel ou, parfois, d'un adverbe de manière ⁽⁸⁾. D'ailleurs, la valeur fondamentale du gérondif consiste à préciser les circonstances de l'action exprimée par le verbe principal, c'est-à-dire de fonctionner comme un adverbe. Dans les exemples : **En écrivant des livres, on devient professeur et En devenant professeur, on apprend la pédagogie**, les gérondifs *en écrivant* et *en devenant* fonctionnent comme des adverbes par rapport aux verbes *on devient* ou *on apprend*. Toutefois, ces gérondifs conservent leur complément *des livres* ou l'attribut de leur sujet implicite *professeur*. Le sujet du gérondif, non exprimé, est nécessairement celui du verbe dont il dépend, et dans les exemples précédents, (*on*) est à la fois le sujet du gérondif et celui du verbe principal.

Il est également utile d'éclairer que le gérondif a les mêmes valeurs aspectuelle et temporelle que le participe présent. C'est ainsi comme le précisent M. Riegel et al. (1994:342) qui estiment que "*le gérondif se différencie du participe présent par l'emploi obligatoire, en français moderne, de la préposition en, qui convient le mieux à l'expression de la simultanéité temporelle*".

Donc, de même que le participe est la forme adjectivale du verbe, le gérondif en est la forme adverbiale. Il équivaut à un adverbe et assume la fonction d'un complément circonstanciel de manière, de moyen, de temps, de cause, de condition ou d'opposition, selon sa relation avec le reste de la phrase.

2. Le participe actif arabe

Le participe actif arabe, également appelé *nom d'agent*, représente selon D.E. Kouloughli (1994:216) "*un nom associé à tout verbe d'action (transitif ou intransitif) et qui désigne l'agent du verbe, c'est-à-dire celui qui fait l'action*".

S. Al afghani (2003:172) trouve que cette forme déverbale "*est dérivée des verbes trilittères du schème فاعل(...) et des verbes autres que trilittères du schème de l'inaccompli actif, en remplaçant le préfixe de l'inaccompli par la performante [mu] et rendant la dernière voyelle [i]*" ⁽⁹⁾. Alors, les mots كاتب(*écrivain*), قائم(*se tenant debout*), جالس(*étant assis*), مُكْرَم(*rendant hommage à*) et مُسْتَغْفِر(*demandant pardon à Dieu*) sont donc tous des participes actifs des verbes كتب(*écrire*), قام(*se tenir debout*), جلس(*être assis*), اكرم(*rendre hommage à*) et استغفر(*demander pardon à Dieu*).

En fait, le sujet du participe actif arabe comprend bien de détails qui n'ont pas d'équivalents en français, et puisque le cadre général de notre travail est représenté par une étude contrastive, nous essayons donc d'aborder des côtés servant à trouver des points réciproques ou, par contre, des points contradictoires, et de négliger les explications inutiles

(8) Voir Dubois et Lagane (1985:206).

(9) Traduit par les chercheurs.

à la présente étude, afin d'arriver à un certains points dont on pourra profiter en vue d'analyse dans les pages suivantes. Ainsi, nous devons signaler que le participe actif arabe est souvent assimilé au participe présent français. Cette assimilation peut aider à se représenter ces entités grammaticales. Mais il ne faut pas la pousser trop loin, car elle peut alors obscurcir les propriétés spécifiques que ce déverbal a en arabe.

Le participe actif, en tant que nom, peut recevoir toutes les marques morphologiques du nom : genre, cas, nombre et détermination⁽¹⁰⁾. D'ailleurs, il participe de la signification du verbe d'où il provient ; il est ou actif ou neutre, transitif ou intransitif. Etant dérivé d'un verbe transitif, il peut gouverner son complément à la manière des verbes, ou le gouverner au génitif, à la manière des noms⁽¹¹⁾, par exemple: رأيت رجلاً حاملاً خروفاً (*j'ai vu un homme portant un agneau*). Le mot خروفاً est un complément à l'accusatif. De même, l'exemple ان الله جاعل الليل سكناً (*Dieu fait de la nuit le temps du repos*) montre bien que le mot الليل est au génitif. Donc, la proximité du participe avec le verbe correspondant donne des propriétés syntaxiques spécifiques à cette forme, et le participe actif d'un verbe transitif est capable de régir un complément à l'accusatif, et avec un participe actif d'un verbe doublement transitif, on peut même en avoir deux, comme l'exemple: الجارُ مُعلِّمٌ ابناءه العربيةً (*le voisin enseigne l'arabe à ses enfants*).

Il est peut-être utile de citer que, pour indiquer une intensité, le participe actif arabe pourrait se transformer en certains schèmes appelés des *formes d'intensité* comme : فَعَالٌ, فَعُولٌ, مِفْعَالٌ, فَعِيلٌ, فَعِيلٌ⁽¹²⁾. Par ailleurs, dans sa fonction de déverbal, le participe actif a un pluriel régulier. Par exemple : مُستعملٌ (*utilisateur*) a pour pluriel مُستعملون. Il peut quand même développer un pluriel brisé, comme طالبٌ (*demandeur*) a pour pluriel طلابٌ, lorsqu'il est pris au sens d'étudiant.

Il convient également de rappeler l'aptitude du participe actif à remplacer l'inaccompli indicatif. Mais, le participe actif des verbes de mouvement exprime mieux le présent actuel que l'inaccompli indicatif, comme l'on dit: أنا ذاهبٌ (*j'y vais*). Ainsi, le participe actif des verbes d'état exprimera, dans les mêmes conditions, l'état actuel, comme: هو جالسٌ (*il est assis*). En effet, c'est la concomitance de l'événement avec le moment où l'on parle que le participe actif exprime réellement dans tous ces cas. Si nous utilisons ces mêmes formes dans un contexte verbal différent, leur interprétation sera déplacée dans la même période temporelle. On dit, par exemple: حدثتُه وأنا ذاهبٌ (*je lui ai parlé alors que j'allais*), ainsi: ستراه جالساً (*tu le verras en train d'être assis*). Donc, le participe renvoie au passé ou au futur selon le temps du verbe principal⁽¹³⁾.

Le participe actif arabe peut avoir et n'avoir point l'article. Ayant l'article, il équivaut au pronom conjonctif الذي (*celui qui*) et à un verbe. Il a l'article lorsqu'il concorde avec un nom déterminé ou lorsqu'il en représente un, par exemple : هذا القاتلُ ابوهُ عمراً : (*celui-ci dont le père a tué Amer*). Il n'a point l'article lorsqu'il concorde avec un nom indéterminé, ou lorsqu'il fait l'attribut ou sert à le développer sous forme adverbiale. Exemples:

(10) Voir D.E. Kouloughli (1994:217).

(11) Voir Charles Schier (1849:246).

(12) Voir Saïd Al afghani (2003:172). Traduit par les chercheurs.

(13) Voir D.E. Kouloughli (1994:223-224).

جاءني زيداً ركباً فرساً (Zayd est venu me trouver monté à cheval) ركباً فرساً (un homme monté à cheval) (14).

Le participe actif qui appartient au verbe transitif, prend son complément par l'intermédiaire de la préposition *ل*, avec inversion comme: "إنا نحن نزلنا الذكر وإنا" (nous avons fait descendre le Coran, et certes, nous le conserverons), et sans inversion comme: "سَمَاعُونَ لِلْكَذِبِ أَكَالُونَ لِلْسُّحْتِ" (qui écoutent le mensonge, qui mangent des aliments impurs). Par ailleurs, celui dérivé du verbe intransitif se comporte à l'égard de son régime comme le verbe d'où il est dérivé, c'est-à-dire il s'y joint avec les mêmes prépositions, par exemple: "وما الله بغافل عما تعملون" (Dieu n'ignore pas ce que vous faites). Quant à celui appartenant au verbe neutre, tant primitif que dérivé, et qui exprime une simple manière d'être, il forme souvent un rapport d'annexion avec le nom dont il est véritablement l'attribut. On dit, par exemple, رجلٌ طاهر القلب (un homme qui a un cœur pur) (15).

Dans le but de résumer, il convient en dernier lieu de citer que le participe actif arabe exerce, dans certains cas, la fonction de son verbe actif. Ayant l'article *أل*, il peut fonctionner purement et simplement. Sans l'article, sa fonction exige l'un des cas suivants : indiquer le présent ou le futur, être précédé de négation ou d'interrogation, être précédé d'un nom dont il serait un propos, être lui-même adjectif ou complément d'état (16).

Nous avons donc expliqué ci-dessus certains détails concernant une forme déverbale commune et bien usitée en arabe. En revanche, nous allons montrer ci-dessous son analogue en langue française, dans l'ambition de retrouver, s'il y a, des points réciproques ou inverses, qui peuvent nous aider à analyser notre corpus.

Chapitre II : Le participe actif : évaluation et analyse de trois traductions françaises

Trois traductions françaises seront traitées dans ces pages, concernant certains mots à la forme du participe actif en quelques versets coraniques de la sourate Yûsuf. Mais, avant d'aborder les traductions, nous devons montrer les deux points réciproques qui nous ont été révélés à partir de l'étude contrastive faite sur les deux participes dans les pages précédentes :

1. Bien qu'il exprime généralement le présent, le participe actif arabe renvoie au passé ou au futur selon le temps du verbe principal. De même, le participe présent français reçoit sa valeur temporelle du verbe à un mode personnel de la phrase où il figure, et il marque une relation de simultanéité avec le procès principal quelle que soit l'époque.
2. Le participe actif arabe peut gouverner son complément à la manière des verbes. A savoir, il exerce, dans de nombreux cas, la fonction de son verbe actif. C'est également le cas du participe présent français à valeur verbale, qui représente le noyau de la phrase et garde les propriétés verbales.

Il faut rappeler ici que le participe actif arabe ne se traduira que rarement par un participe présent français. Autrement dit, il ne faut pas croire que le participe présent sera

(14) Voir Charles Schier (1849:266).

*La préposition semble être employée la seconde fois seulement à cause du parallélisme.

(15) Voir Charles Schier (1849:264-267).

(16) Voir Saïd Al afghani (2003:173). Traduit par les chercheurs.

l'équivalent du participe actif dans les traductions traitées. Ce dernier sera souvent traduit en français, comme l'on verra, par un verbe à l'infinitif, une proposition relative, un verbe conjugué, un nom, un adjectif, ou se traduira à travers le contexte de la phrase. C'est un acte tout à fait normal, puisque la traduction consiste à garder le sens constant, et s'il est nécessaire, la forme de la langue cible devrait être modifiée afin que le sens en langue source ne puisse pas être déformé. Toutefois, nous trouvons que c'est le moment convenable à confirmer qu'un participe présent français peut lui-même être, dans certains cas, un bon équivalent du participe actif arabe.

Les trois traductions que nous allons traiter tout de suite, qui s'approchent parfois et s'éloignent souvent, se réfèrent à trois traducteurs ayant des cultures différentes. Pourtant, nous allons voir que les traductions des deux traducteurs Saoudien et Iranien sont toujours les plus proches, alors que le Français est loin d'atteindre le sens, comme son travail ne touche pas la spiritualité du coran, que les deux premiers essaient de toucher, et c'est sans doute normal puisqu'ils sont musulmans.

Nous aurons l'habitude d'insérer les traductions selon l'ordre suivant: celle d'Abolqasemi Fakhri, suivie de celle de Mohammad Hamidullah et ensuite celle d'André Chouraqui.

Commençons par verset n. 3:

"نَحْنُ نَقْصُ عَلَيْكَ أَحْسَنَ الْقَصَصِ بِمَا أَوْحَيْنَا إِلَيْكَ هَذَا الْقُرْآنَ وَإِنْ كُنْتَ مِنْ قَبْلِهِ لَمِنَ الْغَافِلِينَ"

"Nous te racontons, en te révélant ce Coran, le récit le plus beau; certes avant tu ignorais".

"Nous te racontons le meilleur récit, grâce à la révélation que Nous te faisons dans ce Coran même si tu étais auparavant du nombre des inattentifs".

"Nous te racontons les plus beaux récits en te révélant cet Appel, al- Qur'ân, bien que tu fus jadis inattentif".

Le mot غَافِلِينَ (pluriel régulier de غَافِل) est un participe actif du verbe trilittère غَفَلَ. Il est traduit dans la première traduction par un verbe au passé *ignorais* et dans les deux autres par un adjectif *inattentif*. Il convient ici de rappeler que le participe actif arabe, comme l'on a déjà cité, renvoie au passé selon le temps du verbe principal. Et puisqu'il est précédé par le modificateur كُنْتَ qui est au passé, il vaut mieux alors le traduire en français par un verbe à l'imparfait, et c'est exactement ce qu'Abolqasemi a fait.

Suivons le verset n. 4:

"إِذْ قَالَ يُوسُفُ لِأَبِيهِ يَا أَبَتِ إِنِّي رَأَيْتُ أَحَدَ عَشَرَ كَوْكَبًا وَالشَّمْسَ وَالْقَمَرَ رَأَيْتُهُمْ لِي سَاجِدِينَ"

"Lorsque Joseph dit à son père: «Mon père, j'ai vu onze étoiles et le soleil et la lune, je les ai vus se prosterner devant moi»".

"Quand Joseph dit à son père : «Ô mon père, j'ai vu onze étoiles et aussi le soleil et la lune; je les ai vus prosternés devant moi»".

"Quand Yûsuf dit à son père: «Ô mon père, voici, j'ai vu onze étoiles, le soleil et la lune, je les ai vus se prosterner devant moi»".

سَاجِدِينَ est le pluriel régulier du participe actif سَاجَد. Il est traduit par un verbe à l'infinitif *se prosterner* ou par un participe passé utilisé comme un adjectif *prosternés*. Nous trouvons que les trois traductions n'ont pas bien touché l'équivalent syntaxique du mot. Selon nous, il

faut traduire le mot par *se prosternaient* comme il est précédé par le verbe رأى qui est au passé, et alors il prend sa valeur temporelle. Ou plutôt de le traduire en participe présent *se prosternant* afin de montrer la valeur du participe actif comme équivalent, puisque les deux participes, arabe et français, peuvent exercer la fonction du verbe.

Reprenons les traductions du verset n. 7:

"لَقَدْ كَانَ فِي يُوسُفَ وَإِخْوَتِهِ آيَاتٌ لِّلسَّائِلِينَ"

"Il y a assurément, pour ceux qui questionnent, des signes dans Joseph et ses frères".

"Il y avait certainement, en Joseph et ses frères, des exhortations pour ceux qui interrogent".

"Ainsi, il est, en Yûsuf et ses frères, des Signes pour les questionneurs".

Le participe actif est سائلين (pluriel de سائل). Il se traduit là par une proposition relative ou par un nom. La proposition relative est plus proche du sens original du mot. Toutefois, il est plus convenable de mettre le verbe au passé *qui interrogeaient* car il est, comme toujours, précédé par كان. Mais nous pensons que la justification, dans ce cas, est que le Coran est valable pour toutes les époques et partout. Et ce verset-ci constitue assurément une leçon. Le présent y utilisé par les traducteurs peut indiquer un fait réel ou un constant, à savoir *qui interrogent dans n'importe quelle époque*, alors que le passé pouvait changer le sens en indiquant une action achevée.

Abordons le verset n. 9:

"أَقْتُلُوا يُوسُفَ أَوْ اطْرَحُوهُ أَرْضاً يَخْلُ لَكُمْ وَجْهَ أَبِيكُمْ وَتَكُونُوا مِن بَعْدِهِ قَوْمًا صَالِحِينَ"

"Tuez Joseph ou éloignez-le en quelque terre. Alors la face de votre père se tournera vers vous; et après, vous reviendrez des hommes vertueux!".

"Tuez Joseph ou bien éloignez-le dans n'importe quel pays, afin que le visage de votre père se tourne exclusivement vers vous, et que vous soyez après cela des gens de bien".

"Tuez donc Yûsuf, abattez-le à terre, votre père tournera vers vous sa face. Après quoi, vous serez un peuple respecté".

Le verset comprend une suggestion d'un frère de Joseph. Donc, l'action n'est pas encore faite et le verset comporte un sens futur. De sa part, le participe actif صالحين doit garder la valeur du futur. Ainsi, les deux traducteurs Iranien et Français ont bien fait en traduisant le mot par un adjectif attribut d'un verbe d'état au futur.

Finissons par le verset n. 10:

"قَالَ قَائِلٌ مِّنْهُمْ لَا تَقْتُلُوا يُوسُفَ وَأَلْقُوهُ فِي غَيَابَةِ الْجُبِّ يَلْتَقِطْهُ بَعْضُ السَّيَّارَةِ إِن كُنْتُمْ فَاعِلِينَ"

"L'un d'eux dit: « Ne tuez pas Joseph, jetez-le, si vous êtes décidés, dans les profondeurs du puits, des caravaniers de passage le recueilleront»".

"L'un d'eux dit: « Ne tuez pas Joseph, mais jetez-le si vous êtes disposés à agir, au fonds du puits afin que quelque caravane le recueille»".

"Parmi eux, un interlocuteur dit: « Ne tuez pas Yûsuf, précipitez-le plutôt dans une citerne profonde. Si vous le faites, des voyageurs le recueilleront»".

La valeur du futur se prolonge du verset précédent à celui-ci et les trois traducteurs étaient, d'après nous, inattentifs à faire passer l'équivalent du participe actif فاعلين au futur, c'est pourquoi les équivalents *êtes décidés, êtes disposés* et *vous le faites* devraient être *serez décidés, serez disposés* et *vous le ferez*.

En fait, la manière d'analyser les équivalents des participes actifs, existés à la sourate coranique, se répète presque dans tous les cas qui se succèdent, et c'est donc vain de les faire tous répéter. En même temps, l'objectif de notre travail n'est pas de déterminer la meilleure traduction, mais il consiste à se profiter de la méthode contrastive pour analyser la manière par laquelle le participe actif a été traduit par trois traducteurs ayant trois points de vue différents. Toutefois, il peut être utile de signaler que, dans de nombreux cas, le traducteur Iranien était, selon nous, le plus proche à réaliser une traduction bien équivalente en français.

La sourate Joseph compte 63 mots mis à la forme du participe actif. Pour bien montrer les équivalents possibles, nous insérons ci-dessous un tableau comprenant les trois traductions de chaque participe y mentionné. Un regard attentif nous fera découvrir quel sera l'équivalent bien usité à cette forme en français :

	verset	Participe actif	Abolqasemi	Hamidullah	Chouraqui
1.	3	الغافلين	ignorais	inattentifs	inattentif
2.	4	ساجدين	se prosterner	prosternés	se prosterner
3.	7	للسائلين	qui questionnent	qui interrogent	questionneurs
4.	9	صالحين	hommes vertueux	gens de bien	peuple respecte
5.	10	قائل	(contexte)	(contexte)	interlocuteur
6.		فاعلين	décidés	disposés	vous le faites
7.	11	لناصحون	voulons du bien	bien intentionnés	sincères
8.	12	لحافظون	veillerons	veillerons	gardiens
9.	13	غافلون	inattentif	vous ne ferez pas attention	inattentif
10.	14	لخاسرون	perdants	perdants	perdu
11.	17	صادقين	véridiques	disons la vérité	sincères
12.	20	الزاهدين	sous-estimaient sa valeur	considéraient indésirable	dépréciaient
13.	21	غالب	maître	souverain	vainqueur
14.	22	المحسنين	qui font le bien	bienfaisants	excellents
15.	23	الظالمون	injustes	injustes	fraudeurs
16.	26	شاهد	témoin	témoin	témoin
17.		الكاذبين	menteurs	menteurs	ment
18.	27	صادقين	véridiques	véridiques	dit vrai
19.	29	الخاطنين	coupable	fautive	fautive
20.	32	الصاغرين	humiliés	humiliés	misérables
21.	33	الجاهلين	ignorants	ignorants	condamné
22.	36	المحسنين	qui font le bien	bienfaisants	parfaits

23.	37	كافرون	renient	nie	effacent
24.	39	متفرقون	éparpillés	éparpillés	nombreux
25.	42	ناج	délivré	délivré	sauvé
26.	44	بعالمين	savons	savons	savants
27.	51	الصادقين	véridiques	véridiques	juste
28.	52	الخانين	traîtres	traîtres	traîtres
29.	56	المحسنين	qui font le bien	hommes de bien	parfaits
30.	58	منكرون	ne reconnaissent pas	ne reconnaissent pas	se méprennent
31.	59	المنزلين	hôtes	hôtes	conciliateurs
32.	61	لفاعلون	ferons	ferons	ferons
33.	63	لحافظون	gardiens	surveillerons	gardiens
34.	64	حافظاً	gardien	gardien	gardien
35.		الراحمين	miséricordieux	miséricordieux	matriciels
36.	67	المتوكلون	ceux qui s'en remettent	ceux qui placent leur confiance	les tous-abandonnés
37.	70	مؤذن	héraut	crieur	anninceur
38.		لسارقون	voleurs	voleurs	voleurs
39.	73	سارقين	voleurs	voleurs	voleurs
40.	74	كاذبين	vousmentez	menteurs	vousmentez
41.	75	الظالمين	injustes	malfaiteurs	fraudeurs
42.	78	المحسنين	homme de bien	gens bien faisants	parfaits
43.	79	لظالمون	injustes	injustes	fraudeurs
44.	80	الحاكمين	juges	juges	juges
45.	81	حافظين	gardiens	au courant	gardiens
46.	82	لصادقون	nous disons vrai	nous disons réellement la vérité	sincères
47.	85	الهالكين	mourir	morts	proche de l'agonie
48.	87	الكافرون	impies	mécréants	effaceurs
49.	88	المتصدقين	ceux qui pratique la charité	charitables	(contexte)
50.	89	جاهلون	ignorants	ignorants	votre ignorance
51.	90	المحسنين	bienfaiteurs	bienfaisants	parfaits
52.	91	لخاطنين	coupables	fautifs	coupables
53.	92	الراحمين	miséricordieux	miséricordieux	matriciels
54.	97	خاطنين	coupables	fautifs	coupables
55.	99	امين	en toute sécurité	en toute sécurité	dans l'amen
56.	101	فاطر	créateur	créateur	fendeur
57.		مسلماً	soumis	en parfaite soumission	en pacifié

58.		بالصالحين	prophètes et saints vertueux	vertueux	parfaits
59.	103	بمؤمنين	croyants	croyants	dans l'amen
60.	105	معرضون	en se détournant	en s'endétournant	s'endétournant
61.	106	مشركون	en associant	en donnant des associés	associeurs
62.	108	المشركين	ceux qui donnent des associés	associeurs	associeurs
63.	110	المجرمين	criminels	criminels	coupables

D'après le tableau, et parmi soixante-trois mots se succédant à la forme du participe actif, les équivalents semblent comme le suivant :

Abolqasemi						
verbe	nom	adjectif	prop. relative	prop. prépositionnelle	gérondif	(contexte)
12	21	19	7	1	2	1
Hamidullah						
verbe	noms	adjectif	prop. relative	prop. prépositionnelle	gérondif	(contexte)
10	21	24	2	3	2	1
Chouraqui						
verbe	noms	adjectif	prop. relative	prop. prépositionnelle	gérondif	(contexte)
9	26	24	-	2	1	1

Le schéma ci-dessus nous révèle qu'un **nom** ou un **adjectif** peut donc constituer un équivalent favorable du participe actif, selon les trois traducteurs, lors de la transmission de ce déverbal en français. Cette évaluation représente un fait partagé entre ces traducteurs. Pourtant, cela n'empêche pas de le traduire en d'autres genres du mot, mais le résultat peut cependant se considérer comme une conséquence proposée.

Conclusion

Pour conclure il faut signaler que les problèmes linguistiques de la traduction du participe actif en français sur lesquels nous nous sommes arrêtés n'étaient possibles qu'après avoir fait une étude contrastive entre le participe présent français et le participe actif arabe. Et c'est pour donner au lecteur l'occasion d'en dégager les similitudes et les divergences afin d'être vigilant par rapport aux interférences probables. De même, le participe présent s'y est présenté en tant qu'échantillon aidant à analyser les exemples tirés des versets de la sourate Joseph et ensuite réaliser l'objectif de la recherche.

Le participe présent a été mis dans un cadre contrastif avec son analogue, et deux points réciproques révélés nous ont bien aidés à analyser et puis réformer les équivalents de certains participes existés à la sourate Yûsuf présentée en français par trois traducteurs appartenant à des cultures différentes. A partir de cette étude contrastive, nous avons découvert, par exemple, que le participe actif ne se traduit que rarement par un participe présent, et qu'un nom et un adjectif peuvent représenter des équivalents favorables à ce déverbal.

La valeur de la présente recherche se réfère au fait qu'elle a été réalisée dans l'ambition de se faire un futur noyau d'une étude linguistique contrastive globale et plus détaillée, traitant la langue arabe toute entière et parallèlement avec la langue française. L'objectif sera alors de présenter une référence fournissant aux besoins des traducteurs et des apprenants de traduction.

Bibliographie

Œuvres françaises

- ABOLQASEMI, G.H. (2006) *Le Coran*, Publications Ansariyan, Qum, République Islamique d'Iran.
- BAYOL, M.-C. et BAVENCOFFE, M.-J. (2005) *La Grammaire Française*, Nathan, France.
- BESCHERELLE, L. (2006) *La Conjugaison Pour Tous*, Hatier, Paris.
- BESCHERELLE, L. (1984) *Le Nouveau Bescherelle (La Grammaire Pour Tous)*, Hatier, Paris.
- CHOURAQUI, A. (1990) *Le Coran : l'Appel*, Robert Laffont, France.
- DUBOIS, J. et LAGANE, R. (1985) *La Nouvelle Grammaire du Français*, Larousse, Paris.
- GREVISSE, M. et GOOSSE, A. (2008) *Le Bon Usage*, 14^e édition, De Boeck Duculot, Bruxelles.
- HAMIDALLAH, M. (1999) *Le Noble Coran et la Traduction en Langue Française de Ses Sens*, Complexe Roi Fahd, Royaume d'Arabie Saoudite.
- KHOULOUGHLI, D.E. (1994) *Grammaire de l'Arabe d'Aujourd'hui*, Pocket, Angleterre.
- RIEGEL, M. et ali. (1994) *Grammaire Méthodique du Français*, PUF, Paris.
- ROBERT, J.-P. (2008) *Dictionnaire pratique de didactique du fle*, Editions Ophrys, Paris.
- SCHIER, C. (1849) *Grammaire Arabe*, Arnold, Londres.

Œuvres arabes

Le Coran (1985), Complexe Roi Fahd pour l'impression du Noble Coran, Royaume d'Arabie Saoudite.

- AL AFGHANI, S. (2003) *Almujazufiqawäi'di l lugati l arabiyati*, Daru l fikri, Jordanie.
- KEHEIL, S. (2009) *Ta'lîmiyyatu l tarjamati*, Älamu l kutubi l hadîthu, Irbid, Jordanie.